251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h30

Le Palabre, édition Janvier 2022

AVIS PUBLIC - TAXES 2022

Le conseil de la Municipalité de Dixville a adopté, à sa session régulière tenue le lundi 17 janvier 2022, le règlement numéro **240-22** relatif à la taxation et à la tarification municipale pour l'année 2022.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 251, chemin Parker à Dixville, sur les heures normales d'ouverture.

En voici un résumé :

Taxe foncière générale

- taux de base (résidentiel, agricole, etc.): 0.64$ / 100 $ d'évaluation
- taux non résidentiel: 0.78$ / 100 $ d'évaluation
- taux industriel: 0.90$ / 100 $ d'évaluation

Taxes services	Résidence	Chalet	Commerce	Ferme	Industrie	Terrain vague desservi
Vidange, recyclage et compost	190$	95 $	600 $	600$	765 $	
Aqueduc (village)	450 $	450 $	450 $	—	500 $	250 $
Égout (village)	325 $	325 $	325 $	—	650 $	162.50 $
Emprunt (village)	330 $	330 $	330 $	—	330 $	

Tarif évaluation par fiche de propriété	25 $

Tarif aqueduc patinoire privée	100 $
Tarif aqueduc piscine (- de 83m³)	80 $
Tarif aqueduc piscine (83m³ et +)	235 $

Compte de taxes payable en 5 versements (300 $ et +) le ou avant le :

1) 15 mars
2) 15 mai
3) 15 juillet
4) 15 septembre
5) 15 novembre

Vidange des fosses septiques pour tous en 2022

Résidence, commerce, industrie, institution	120 $	Vidange aux 2 ans (1ère vidange en 2022)
Chalet	120 $	Vidange aux 4 ans (1ère vidange en 2022)
Fosse scellé	180 $	Vidange aux 2 ans (1ère vidange en 2022)
Fosse pour eaux grises	120 $	Vidange aux 4 ans (1ère vidange en 2022)

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer dans certaines situations.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

RECETTES	PRÉVISIONS 2021	BUDGET 2021	BUDGET 2022
ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Taxes foncières	774 421 $	764 066 $	788 875 $
Aqueduc / égout	89 026 $	81 435 $	88 535 $
Vidange et collecte sélective	80 693 $	79 315 $	79 760 $
Service évaluation	12 350 $	12 050 $	12 300 $
Fosse septique	20 100 $	20 520 $	27 120 $
Service de la dette	28 263 $	27 555 $	29 865 $
Paiement tenant lieu taxes	32 418 $	28 868 $	25 824 $
Autres recettes	60 347 $	31 500 $	41 000 $
Transferts (subventions)	278 632 $	325 972 $	273 221 $
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts (subventions)	217 656 $	234 638 $	949 164 $
Affectations de surplus	- $	99 638 $	28 836 $
TOTAL	**1 593 906 $**	**1 705 557 $**	**2 344 500 $**
DÉPENSES			
Administration	336 915 $	343 863 $	357 445 $
Sécurité publique	110 571 $	110 803 $	117 873 $
Transport	463 365 $	570 266 $	527 720 $
Hygiène du milieu	286 452 $	291 361 $	344 712 $
Santé et bien être	2 535 $	3 935 $	4 110 $
Aménagement, urbanisme et dév.	70 413 $	78 845 $	72 028 $
Loisirs et culture	75 641 $	78 702 $	77 084 $
Frais financement	11 173 $	11 173 $	9 936 $
Amortissement	-252 551 $	-252 551 $	-272 189 $
Remboursement de la dette	49 000 $	49 000 $	37 000 $
Montant à pourvoir dans le futur	-13 065 $	-13 065 $	
Réserve financière et surplus	30 536 $	40 006 $	-2 719 $
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Administration	5 484 $	2 000 $	5 500 $
Sécurité publique	11 776 $		6 000 $
Transport	259 213 $	269 276 $	200 000 $
Hygiène du milieu	18 219 $		680 000 $
Loisirs	93 399 $	121 943 $	180 000 $
Réseau d'électricité			
TOTAL	**1 559 077 $**	**1 705 557 $**	**2 344 500 $**
VARIATION TOTALE : SURPLUS	**34 829 $**		

Résumé des projets 2021

Réfection du Parc Lanouette
Projet à terminer au printemps 2022

Coût total provisoire: 89 922 $
Part subventionnée : 64 948 $
Part municipale : 24 974 $

Réfection chemin du Rang 2-Partie 1

Coût total : 70 434 $
Part subventionnée : 56 000 $
Part municipale : 14 434 $

Réfection du chemin Boily

Coût total : 188 779 $
Part subventionnée : 94 390 $
Part municipale : 94 389 $

Présentation des projets 2022

(Ces projets dépendent d'aides financières disponibles qui ne sont pas encore confirmées. Ainsi, si les subventions ne sont pas accordées, les projets seront reportés.)

Projet voirie locale - fin du Rang 2

Coût total : 80 000 $
Part subventionnée : 55 000 $
Part municipale : 25 000 $

Fin du projet Parc Lanouette

Coût total : 30 000 $
Part subventionnée : 18 000 $
Part municipale : 12 000 $

Réfection du chemin Prescott

Coût total : 120 000 $
Part subventionnée : 91 164$
Part municipale : 28 836 $

Égout et aqueduc - Rue Champagne et de l'Église

Coût total : 680 000 $
Part subventionnée : 680 000 $
Part municipale : 0 $

Pumptrack (Piste à rouleaux)

Coût total : 150 000 $
Part subventionnée : 105 000 $
Part municipale : 45 000 $

Chronique de la mairesse

L'année 2022 a mal commencé pour une famille de Dixville qui a vu sa maison entièrement détruite par le feu. Toutes mes sympathies à la famille. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour leur venir en aide.

Je souhaite à tous et à toutes le meilleur pour l'année qui débute pour qu'on puisse enfin reprendre une vie normale et que la COVID ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Il faut surtout se protéger et se faire vacciner pour accroître notre sécurité et celle de ceux qu'on aime.

Je veux aussi remercier le Progrès et La Tribune pour leur chronique sur Dixville. Un merci spécial à Radio-Canada Estrie avec M. Jean Arel et son équipe pour le beau reportage sur Dixville et nos projets qui, espérons le, se réaliseront durant notre mandat.

Au plaisir de vous voir bientôt en présentiel à nos assemblées mensuelles.

Françoise Bouchard, Mairesse

CONSEIL MUNICIPAL DE DIXVILLE

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD
URBANISME, PERSONNEL, FINANCES, ADMINISTRATION
Disponible sur rendez-vous et par courriel : ***maire@dixville.ca***

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON	INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE
DANIELLE LAMONTAGNE	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, FAMILLE ET AÎNÉS, LOISIRS
PETER BUZZELL	URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT
ROGER HEATH	AQUEDUC ET ÉGOUT
FERNANDO SANCHEZ	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, VOIRIE ET TRANSPORT
ANTHONY LAROCHE	MAIRE SUPPLÉANT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, SECTEUR AGRICOLE

CONTACTS DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Vidange-compost-recyclage:	**MRC de Coaticook (à compter du 1er janvier 2022)**	**819 849-9166**
Déneigement:	Roger Martineau inc.(Claude Rodrigue)	819 849-3264 / 819 571-3224

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323.

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

DATES : **LES VENDREDIS**

21 JANVIER 2022 (ANNULÉE)

18 FÉVRIER 2022

18 MARS 2022

15 AVRIL 2022

HEURE : de 10h00 à MIDI
LIEU : SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL , 251 CHEMIN PARKER

RENOUVELLEMENT DES LICENCES SPA—CHIENS

À tous les propriétaires de chiens de la municipalité, n'oubliez pas de renouveler votre licence annuelle auprès de la SPA de l'Estrie. Pour toute information, vous pouvez les contacter au 819 821-4727 option 4.

.